

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SEMENOU FELIX »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY SICOGI,
Lot 539, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 27/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEMENOU FELIX »

Objet :

- Transport de bien et des personnes ;
- Transit et logistique ;
- Import et export de marchandises ;
- Commercialisation de meuble et mobilier de bureau ;
- Conception et fabrication de meuble et de mobilier ;
- Achat, vente et location de voiture ;
- Promotion immobilière, BTP, aménagement d'espace, travaux d'assainissement ;
- Achat de terrains nus ou bâtis, urbain ou non ;
- Prestations services et Consultance ;
- Coaching et formation en menuiserie ;
- Commercialisation de vivre et non vivre.

La prise de participation, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus visé, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY SICOGI,
Lot 539, Ilot 65

Dirigeant(s) M KELESSOU KOAMI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02626 du 03/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17979/GTCA/RC/2023 du 03/03/2023

